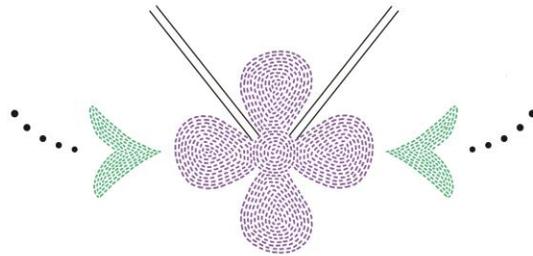


National Inquiry into  
Missing and Murdered  
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale  
sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées  
Processus de consignation de la vérité  
Première partie : Consignation des déclarations  
Première Nation de Membertou  
Unama'ki (Île du Cap-Breton), Nouvelle-Écosse**



**PUBLIC**

**Le 30 octobre 2017**

**Déclaration – Volume 66**

**Duncan Francis Gould,  
en lien avec Virginia Marshall et Mary Ann Gould**

**Déclaration recueillie par Alana Lee et Daria Boyarchuk**

**Coast Reporting Services Inc.**

**II**  
**TABLE DES MATIÈRES**

**Déclaration - Volume 66**

**Le 30 octobre 2017**

**Page**

**Témoïn : Elaine Barbara Durocher**

Témoïnage de Duncan Francis Gould. . . . .	1
Attestation de la sténographe. . . . .	38
Responsables de consignation des déclarations : Alana Lee et Daria Boyarchuk	

**Liste des documents fournis par le témoïn :**

1. Photocopies de 4 pages du compte rendu de mission : datées du 21 juin 1954, du 22 juin 1954, du 6 juillet 1954 et du 7 juillet 1954
2. Document intitulé «chronologie» de juillet 1927 à avril 2017 (7 pages)
3. Certificat de baptême du 12 janvier 2009 (1 page)
4. Pages 2 et 3 de la correspondance électronique entre la personne qui dépose la déclaration et Bibliothèque et Archives Canada (2 pages)
5. Formulaire de demande d'accès à l'information; blanche (1 page)
6. Document agrafé; première page adressée à Lois et datée du 11 mars 2011 (4 pages)
7. Lettre du ministre de la Sécurité publique du 3 juillet 2014 (1 page)
8. Lettre du Service des poursuites pénales de la Nouvelle-Écosse datée du 17 mars 2014 (1 page)
9. Lettre du Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse datée du 14 mars 2014 (1 page)
10. Lettre de la Division des services juridiques du Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse du 13 mars 2014 (1 page)

11. Lettre du Ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse datée du 11 avril 2014 (2 pages)
12. Lettre de monsieur Geoff Regan à monsieur Bernard Valcourt daté du 7 mars 2014 (1 page)
13. Lettre de monsieur Geoff Regan à monsieur Peter MacKay daté du 7 mars 2014 (1 page)
14. Lettre du Service des poursuites pénales de la Nouvelle-Écosse datée du 10 avril 2014 (2 pages)

1 [30 OCTOBRE 2017, 17 H 48]

2 ALANA LEE : C'est parti. Je vais juste mettre cela juste là.

3 DUNCAN GOULD : D'accord.

4 ALANA LEE : Donc --

5 DUNCAN GOULD : Cela enregistre plutôt bien.

6 ALANA LEE : Oui, absolument.

7 DUNCAN GOULD : D'accord. C'est vraiment bien.

8 ALANA LEE : Donc, je suis Alana Lee, de l'Enquête nationale sur les  
9 femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui  
10 parle et fait un enregistrement officiel avec vous, ledit Dunc?

11 DUNCAN GOULD : Duncan.

12 ALANA LEE : Oui, Duncas (sic) -- Duncan --

13 DUNCAN GOULD : Duncan Gould.

14 ALANA LEE : -- Francis Gould. D'accord. Et alors, Duncan est de  
15 Membertou?

16 DUNCAN GOULD : Oui, je le suis.

17 ALANA LEE : Et vous résidez actuellement à Membertou également?

18 DUNCAN GOULD : Oui. À côté.

19 ALANA LEE : D'accord. Membertou 3?

20 DUNCAN GOULD : Member 3.

21 ALANA LEE : Member 3, pour être exact?

22 DUNCAN GOULD : Member 3.

23 ALANA LEE : Nous sommes donc ici au Hampton Inn de la Première nation  
24 de Membertou, au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. Nous sommes le  
25 30 octobre 2017 et il est 17 h 48.

1                   Alors, Duncan, vous êtes ici volontairement pour faire votre  
2                   déclaration?

3           DUNCAN GOULD : Oui, je le suis.

4           ALANA LEE : Et consentez-vous officiellement à l'enregistrement vidéo  
5                   et audio?

6           DUNCAN GOULD : Oui, je consens.

7           ALANA LEE : Parfait. D'accord. Alors, Duncan, je crois comprendre que  
8                   vous êtes ici pour parler de votre - votre défunte mère?

9           DUNCAN GOULD : Mm-hmm.

10          ALANA LEE : Oui. Que voudriez-vous que les commissaires sachent à son  
11                   sujet? Elle s'appelait Victor -

12          DUNCAN GOULD : Virginia.

13          ALANA LEE : Virginia.

14          DUNCAN GOULD : Oui. Ma défunte mère et mes deux défunts oncles -

15          ALANA LEE : D'accord.

16          DUNCAN GOULD : -- parce que c'est un - des cas d'abus institutionnels.

17          ALANA LEE : Mm-hmm.

18          DUNCAN GOULD : Les hôpitaux pour être exact, et le système juridique.  
19                   Je vais commencer par ma défunte mère. Je n'ai jamais rencontré  
20                   - je n'ai jamais connu ma mère. J'aurai 60 ans en décembre.  
21                   Elle est décédée quand j'avais trois mois. Je suis né en  
22                   décembre 1957. Elle est décédée en mars de 58. Les  
23                   circonstances, je vais l'aborder tout de suite. Mon frère,  
24                   quand il m'a raconté l'histoire, il est allé lui rendre visite  
25                   le soir avant qu'elle meure. Elle avait une infection. Elle a

1                   été admise à l'hôpital St Rita sur Kings Road, ici à Sydney,  
2                   juste en bas de la colline de Membertou.

3           ALANA LEE : D'accord.

4           DUNCAN GOULD : Il y a un grand terrain vide là-bas, au cas où vous  
5                   l'auriez vu, en face d'Access Nova Scotia. Vous savez où se  
6                   trouve l'enseigne, directement sur Kings Road?

7           ALANA LEE : Oui, oui.

8           DUNCAN GOULD : Il y a un grand terrain vide, vous voyez juste là?

9           ALANA LEE : Oui.

10          DUNCAN GOULD : C'est le lieu de l'ancien hôpital St Rita.

11          ALANA LEE : D'accord.

12          DUNCAN GOULD : C'est à quel point il était proche de Membertou.

13                   En tout cas, elle a été admise et, lorsque mon défunt frère est  
14                   décédé, Roy, Clarence m'a raconté l'histoire du décès de ma  
15                   mère. Et je l'ai entendu assez souvent - et je vais aussi  
16                   adresser la mort de mes défunts oncles.

17          ALANA LEE : Mm-hmm.

18          DUNCAN GOULD : Selon l'histoire, il est allé lui rendre visite la nuit  
19                   précédente. Il se rendait à la joute de hockey au Forum de  
20                   Sydney et l'autobus passait et déposait et ramassait les  
21                   personnes à l'hôpital. C'était la route. Donc, après avoir  
22                   rendu visite à ma mère, il a dit «Je vais à la joute de  
23                   hockey, je vais venir te voir demain, as-tu besoin de quoi que  
24                   ce soit?», et elle a dit «Apporte juste ma brosse à cheveux».  
25                   Elle était assise dans son lit, elle allait bien, rien --

1           Alors, le lendemain matin, vers 7 heures, le défunt Donald  
2           Marshall père est venu chez nous en courant. Nous vivions  
3           seulement à environ 50 verges de là.  
4           Nous n'avions pas de téléphone, je suppose. Et il est venu en  
5           courant et il a dit que St Rita avait appelé toute la nuit. Ils  
6           appelaient Eskasoni, ils pensaient qu'elle venait d'Eskasoni,  
7           mais vous devez vous rendre à l'hôpital. Donc, mon grand-père -  
8           nous vivions - vous savez où se trouve le poste de police à  
9           Membertou?

10          ALANA LEE : Mm-hmm.

11          DUNCAN GOULD : Il a couru jusqu'à St Rita, mais elle était déjà morte,  
12                et ils lui ont expliqué, «Eh bien, nous pensions qu'elle était  
13                d'Eskasoni». C'est une chose.

14          Cependant, deux ans auparavant, ma défunte mère avait fait la une des  
15                journaux à Sydney. En 1954, elle, son défunt mari et un autre  
16                homme du nom de Jabine (phonétique) - son défunt mari  
17                s'appelait John Marshall, ma défunte mère s'appelait Virginia  
18                Gould Marshall. Ils buvaient le dimanche matin, John et ce  
19                Jabine. Alors ils avaient quitté la maison. Mon défunt frère  
20                Clarence en était le témoin, car il a grandi avec cette  
21                histoire. C'est glorifié, d'accord.

22                Et c'est la première fois que je voyais des articles à ce sujet  
23                parce qu'après la mort de mon frère Roy, j'examinais ses  
24                affaires et ceux-ci étaient les articles de journaux.

25                Quoi qu'il en soit, il a dit qu'ils étaient -- le premier gars

1 est parti, Jabine, il avait une bouteille de vin. Le deuxième  
2 gars qui a quitter était John Marshall, un homme grand et  
3 maigre. La troisième personne à quitter la maison était ta  
4 mère, Virginia.

5 Clarence était un demi-frère. Et elle s'était fâchée contre  
6 lui, lui disant de rentrer à la maison, tu ne vas pas boire,  
7 non.

8 ALANA LEE : Oui.

9 DUNCAN GOULD : Jabine avait une bouteille de vin. Elle ramassait des  
10 petits cailloux comme, vous savez, remet le banno (phonétique)  
11 dans la maison. C'est un geste que vous voyiez, vous savez, les  
12 vieilles dames faire à cette époque. Et en traversant la rue  
13 Membertou, il tomba raide mort.

14 Eh bien, tout d'un coup, les policiers étaient là. Le frère du gars  
15 était en chemin pour tirer sur ma défunte mère, comme me l'a  
16 dit mon défunt frère, Roy, et - mais il était - elle était déjà  
17 embarquée.

18 Donc, dans les articles de journaux que j'ai lus qui ont été  
19 égarés, mais j'en ai des photocopies, il y avait le témoignage  
20 de l'un des médecins, je crois que c'était un Dr Devereau  
21 (phonétique) qui a fait l'autopsie, et il avait une ecchymose à  
22 l'arrière de la tête de la taille d'une balle de baseball.

23 Donc, j'avance une théorie, eh bien, vous savez -- j'ai dit à  
24 mon frère, j'ai dit que personne n'avait pensé qu'elle n'avait  
25 pas fait ce, ce quoi qu'il en soit -- qu'ils lui reprochaient,

1                   et lui c'était nous l'avons toujours su, mais que faire quand  
2                   tu es - c'était un cas de s'être fait jouer.

3           ALANA LEE : Oui.

4           DUNCAN GOULD : Maintenant, son premier procès était ce qu'on appelle  
5                   une Loi sur les enquêtes en cas de décès, qui l'a trouvée  
6                   coupable en cinq ou quinze minutes, je ne suis pas certain  
7                   lequel, ce qui a servi de fondement pour un procès pour  
8                   meurtre. Elle a été reconnue coupable d'homicide involontaire  
9                   et a été déclarée coupable en cinq ou quinze minutes. Ceci est  
10                  dans le dossier.

11          ALANA LEE : Mm-hmm.

12          DUNCAN GOULD : Ce qui est assez rapide quand vous parlez de la justice  
13                  du sud. Elle a passé six mois à la résidence du directeur de la  
14                  prison du comté du Cap-Breton et a été libérée. Elle était  
15                  veuve. Elle a rencontré mon -- elle a connu mon père au début  
16                  de l'année 1957. J'ai été conçu, en décembre 1957, je suis né,  
17                  puis en 1958, elle est décédée. Cependant, étant donné que ce  
18                  John Marshall impliquait des personnes qui - vous ne  
19                  l'appréciez peut-être pas - des personnes qui étaient au  
20                  pouvoir, cet héritage t'affecte toujours à ce jour.

21          ALANA LEE : Mm-hmm, absolument.

22          DUNCAN GOULD : Cela t'affecte au travail, ça t'affecte en ce qui  
23                  concerne le logement.

24          ALANA LEE : Mm-hmm.

25          DUNCAN GOULD : Et les gens ne sont pas - donc mon avis est qu'elle

1           était totalement innocente. Je suis parti en quête des  
2           documents. J'ai fait le lèche-cul partout où je me suis allé.  
3           Le dernier endroit où ils m'ont renvoyé était le bureau  
4           régional des Affaires indiennes à Amherst. Quelle blague.  
5           Personne n'en a une trace nulle part. J'ai demandé à un ami qui  
6           est un -- qui dirige l'Institut Beaton à l'Université du Cape-  
7           Breton et ils ne peuvent que trouver des articles de journaux  
8           qui ne sont pas là. Mon amie qui est la bibliothécaire en chef,  
9           elle a dit qu'il y a un certain point dans les archives -- le  
10          poste est manquant. Quand je suis allé chercher les archives  
11          judiciaires ici, ils ont parlé d'un incendie survenu en 1959 au  
12          local quelque chose qui a tout brûlé, ils ont dit, tout brûlé,  
13          il n'y a donc aucune trace de cela.  
14          Mais tout est envoyé à Halifax par photocopie -- pas -- mais  
15          c'est copié au moment même.

16          ALANA LEE : Donc, est-ce que cela aurait été le -- quoi -- où les  
17          dossiers étaient conservés, voulez-vous dire les dossiers de  
18          l'hôpital ou --

19          DUNCAN GOULD : Le seul dossier que je puisse trouver --

20          ALANA LEE : -- des archives judiciaires?

21          DUNCAN GOULD : -- à travers les archives, parce que j'étais  
22          commissaire aux archives et que je connaissais les gens là-bas.  
23          Il y a un courriel ici. Le seul document dont ils disposaient à  
24          son sujet était son certificat de décès, en quelque sorte --  
25          illisible, mais c'est à peu près tout. Je suis allé aux

1 services correctionnels fédéraux, au solliciteur général, à mes  
2 députés provinciaux, au solliciteur général, il n'y avait aucun  
3 dossier en nulle part.

4 Ensuite, lorsque vous parlez d'institution, ce à quoi je fais  
5 référence -- oublie l'injustice envers ma mère et ce qui l'a  
6 menée, car quelque part dans le processus, le système de  
7 justice l'aurait été - ce n'est pas un prétexte pour en finir  
8 morte. Il y a des tueurs en série, n'est-ce pas? Mais voici un  
9 exemple où elle est entrée dans le système judiciaire. Et j'ai  
10 dit à mon frère [inintelligible] qu'elle ne l'avait pas fait.  
11 C'était quelque chose d'exceptionnel, et c'est facile à dire,  
12 car je suis sûr que cela s'est déjà produit dans nos  
13 communautés, oui, il l'a fait et combien de personnes sont en  
14 prison à cause de cela. Condamnation injustifiée. Cela n'a pas  
15 à voir avec la race parfois, parfois c'est ton propre peuple.  
16 Alors, quand vous parlez d'institutionnel à l'hôpital St Rita,  
17 je continue à partir de là. J'ai des documents concernant ma  
18 mère ici. Ma défunte grand-mère, en 1979, elle est allée à  
19 cause de l'anémie, pour un bilan de santé. Elle n'avait qu'une  
20 ecchymose au bras. Elle était tombée ivre. Je suis allé lui  
21 rendre visite le jour avant sa mort.

22 Elle est assise dans son lit, je rentre à la maison demain, tu  
23 sais. Elle est ci, ça et le lendemain, elle était morte.

24 ALANA LEE : Et c'était votre --

25 DUNCAN GOULD : Le lendemain, elle est morte. Donc -- et bien sûr vous

1           avez l'excuse de l'anémie, qu'est-ce que c'est? Eh bien, c'est  
2           le sang bas, peu importe, vous savez, vos globules blancs,  
3           d'accord. Tu l'absorbes, d'accord. Et tu te demandes bien, elle  
4           allait bien la nuit précédente. Je l'ai vue, d'accord. Elle est  
5           morte le lendemain.

6           Fin des années 1980, avançons rapidement vers la fin des  
7           années 1980. Mon défunt oncle Frank [inintelligible], ils  
8           l'appelaient, il avait un cancer. Il avait une tumeur ici. Il  
9           était à St Rita.

10          Mon défunt frère Roy et moi-même, on faisait le relais pour  
11          rester avec lui, d'accord, comme vous le savez, selon notre  
12          tradition. Il n'était pas en grand danger. Il se reposait bien.  
13          C'était à mon tour de prendre le relais. Il était 23 h la nuit  
14          quand je suis arrivé. Roy a juste dit d'accord, je te vois plus  
15          tard. C'est la vitesse à laquelle cela s'est passé.

16          Mon oncle dort confortablement. Je m'assieds, commence à lire.  
17          L'infirmière entre. Je m'en souviens distinctement. Vous vous  
18          levez et partez, laissez l'infirmière s'occuper de ses  
19          affaires.

20          Je suis dans le couloir. Elle sort, je rentre, continue à lire.  
21          Dans les 30 secondes, une minute, vite comme ça, tu sais que la  
22          respiration a changé.

23          En 10 secondes, ça y est, il vient de mourir. Alors il -  
24          infirmière, infirmière. Il y a des téléphones dans le couloir.  
25          Je suis au téléphone en train d'appeler mon frère. Il venait

1           juste d'entrer chez lui parce que c'était le plus rapidement  
2           qu'on pouvait se rendre de St Rita à Membertou, d'accord, et il  
3           venait juste de rentrer, il a répondu au téléphone et j'ai dit  
4           «Roy, Roy, il vient de mourir. Quoi? Il est tout à fait  
5           incrédule. Il me dit, «Tu plaisantes». J'ai dit «Non, il est  
6           mort, il vient de mourir». Tu ne penses pas à quoi -- tu ne  
7           penses tout simplement pas.

8           Ensuite, on avance rapidement au début des années 1990. J'ai eu  
9           un autre oncle Charlie, le cancer, le cancer de l'estomac, il  
10          prend un traitement. Il allait bien. Il vivait à Westmount avec  
11          sa femme. Ils l'ont admis à l'hôpital. Nous sommes tous là. Il  
12          était assis dans son lit. Il allait bien.

13          Sa femme était dans la salle d'attente au bout du couloir.  
14          J'étais debout près de la porte. En tant que jeune guerrier,  
15          vous savez, je vais monter garde dans la chambre de mon oncle  
16          et leur dire que tu as une famille, que tu rentres chez vous,  
17          que tu vas t'occuper de ta famille. Et il allait bien. Il était  
18          alerte, vous savez. Il était assis dans son lit. Et je dis,  
19          «Oui, oui, ça va. Je vais partir, je rentre chez moi». Donc je  
20          pars et il y avait un rideau autour de lui, mais je reste  
21          devant sa porte et je n'y suis même pas une minute et  
22          l'infirmière entre, et ça va, elle fait ses affaires, d'accord.  
23          Bien, elle s'en va. Je rentre juste pour -- je n'attends même  
24          pas une minute, 30 secondes peut-être. J'entre pour voir  
25          comment il va. Je lève le rideau et sa mâchoire est comme ceci

1           et ses yeux sont comme -- il est déjà mort, et je -- parce que  
2           je lui parle, vous savez, alors je pense qu'il me répond,  
3           d'accord. Il me faut une seconde pour comprendre et -- qu'il  
4           est mort. Donc, ce couple est arrivé, Allan et Dolly, et ils  
5           ont dit d'aller chercher Meg, elle est au bout du couloir, puis  
6           elle est arrivée en courant et -- sur le bouton, d'accord,  
7           infirmière, infirmière, et je me demande sainte merde --  
8           excusez mon langage.

9           ALANA LEE : Non, ça va, ça va.

10          DUNCAN GOULD : Mis tout ensemble, maintenant, finissons entre 1995 et  
11          1997, j'ai eu le privilège de servir dans un rôle élu de vice-  
12          président de l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse pour le  
13          Cap-Breton. Il y avait cet Afro-Canadien que je connaissais sur  
14          la jetée, il était âgé de quelques années de plus que moi, il  
15          était un aide-soignant et il m'a approché plus d'une fois et il  
16          a dit distinctement -- il a dit «Il y a des gens qui tuent ton  
17          peuple dans l'hôpital. La première fois -- c'est un genre de  
18          commentaire généralisé qui, en premier, cela ne fait pas --  
19          quoi? Il a dit non, mec, il a dit «Il y a des gens qui  
20          assassinent littéralement ton peuple dans le -- et il était -- et  
21          il a affirmé «dans ce diable d'hôpital». J'ai donc abordé  
22          cette question avec notre haute direction et les représentants  
23          de l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse, notre président  
24          Toby Marshall (phonétique), notre secrétaire Carla Gould  
25          (phonétique), notre conseiller principal Dan Christmas, qui est

1 maintenant sénateur. Il n'y avait rien par écrit -- n'importe  
2 quoi qui avait à voir avec cela, je l'ai simplement signalé à  
3 leur attention, et c'est vraiment quelque chose que nous  
4 devrions examiner, sans parler de tous les autres - beaucoup  
5 d'autres choses que nous devrions examiner, non.  
6 Mais j'ai raconté l'histoire à un conseiller dont le frère est  
7 décédé. Alors, quand je lui ai expliqué cela -- toutes les  
8 choses, il a dit «Eh bien, quand untel est décédé, il n'aurait  
9 pas dû mourir quand il est décédé». J'ai dit «Eh bien, il y a  
10 une veuve noire dans -- ou un ange de la mort, si c'est ce que  
11 tu veux les appeler et ils sont partout. Il y a des tueurs en  
12 série à Thunder Bay qui chassent leurs enfants, n'est-ce pas?  
13 Qui peut dire si une infirmière raciste n'entrerait pas et...  
14 Je suis d'avis d'avoir été témoin de deux meurtres de mes  
15 oncles, Frank Gould et Charlie Gould. Je crois vraiment que ma  
16 défunte grand-mère a été assassinée et je crois vraiment que ma  
17 défunte mère a été assassinée.

18 ALANA LEE : Et quand vous nous avez dit -- quand vous -- quand vous  
19 parliez de votre défunte mère, vous avez dit qu'elle allait  
20 bien, elle était à l'hôpital et elle avait demandé une brosse à  
21 cheveux?

22 DUNCAN GOULD : Mon frère Clarence a dit qu'elle était debout, qu'elle  
23 allait bien, tout ce qu'elle avait demandé, une brosse à  
24 cheveux. Le lendemain, elle était morte. Il est impossible  
25 qu'elle ait dû mourir. Elle n'était pas - il n'y avait rien.

1 Elle était levée. Même chose avec ma grand-mère, Mary Ann  
2 Gould. Elle était assise dans son lit, elle avait les cheveux  
3 coiffés et tout, et elle rentrait à la maison le lendemain. Le  
4 lendemain, il y a les appels téléphoniques et le lendemain,  
5 elle est morte.

6 ALANA LEE : Avez-vous reçu un rapport du coroner, une cause de décès?

7 DUNCAN GOULD : Non.

8 ALANA LEE : Donc, à part -- vous aviez mentionné une infection.

9 C'est un peu la seule information que vous ayez entendue, d'une  
10 possible infection?

11 DUNCAN GOULD : DUNCAN GOULD : Mon défunt frère est décédé en 2004, en  
12 décembre 2004.

13 Il a été retrouvé mort chez lui. Automatiquement, la loi dit  
14 que vous subissez une autopsie. C'est une mort inexplicquée,  
15 n'est-ce pas? Le lendemain, et c'est ce qui arrive souvent à  
16 nos gens, il est automatiquement étiqueté surdosé ou ivre. Eh  
17 bien, comment déterminez-vous cela à moins de faire une  
18 autopsie toxicologique appropriée? Vous ne pouvez pas. Vous ne  
19 pouvez pas savoir si une personne est en état d'ébriété, mais  
20 pour arriver à cette conclusion, cela se produit si souvent --  
21 et j'ai oublié votre question. Je suis désolé, je suis en train  
22 de pester.

23 ALANA LEE : Vous y répondez. Vous y répondez en parlant. Donc, en  
24 termes de -- vous n'avez jamais eu de rapport d'autopsie ni de  
25 coroner pour --

1           DUNCAN GOULD : Je -- oh, pour revenir à Roy, je suis allé à la police  
2           montée, Dana Joe (phonétique), le lendemain même et j'ai  
3           demandé «Où est le coroner, car lorsqu'il a été retrouvé mort,  
4           on m'a appelé et je vivais en ville». Son meilleur ami était  
5           là, celui qui l'a trouvé, et l'agent de la police montée.  
6           L'agent de la police montée ne voulait pas quitter la pièce où  
7           se trouvait le corps. J'ai demandé une autopsie parce que je  
8           savais qu'il s'agissait d'une mort inexplicée. Mon frère  
9           n'aurait pas dû mourir.  
10          C'est ce que je sais, il ne devrait pas être mort. Mais l'agent  
11          de la police montée, Dana Joe, est venue me voir le lendemain.  
12          Il m'a arrêtée dans ma voiture, il a dit «Le coroner, le  
13          coroner du comté a déclaré qu'il n'y avait aucune raison pour  
14          une autopsie. J'ai demandé comment il est mort. Causes  
15          naturelles. »  
16          C'est ce qu'on vous dit, non. Je ne sais toujours pas comment  
17          il est mort. Cela fait donc partie du problème de l'abus  
18          institutionnel. Ils n'énumèrent même pas leurs gens comment --  
19          maintenant, ils ne mentionnent même pas leur race. Ils  
20          énumèrent blanc, caucasien, noir, asiatique, musulman, Indo,  
21          non. Ils n'enregistrent plus les Autochtones, les statistiques,  
22          alors ils se trompent vraiment ici. Mais, en tout cas, c'est  
23          l'histoire en quelques mots.

24          ALANA LEE : Mm-hmm.

25          DUNCAN GOULD : Ouais, juste -- pas typique -- vous savez, tout le

1 monde pense que vous finissez -- vous entrez par une certaine  
2 porte et cela vous mènera à votre ultime, votre mort, n'est-ce  
3 pas? Que ce soit la rue, que ce soit l'abus, que ce soit -- là-  
4 dedans à un moment ou à un autre, mais il y a d'autres moyens.

5 ALANA LEE : Parfois, ce sont les institutions en qui nous faisons  
6 confiance - celles-ci sont les portes.

7 DUNCAN GOULD : Tout comme il y a des gens qui vont -- vont chier sur  
8 l'église catholique, certaines personnes vont en faire l'éloge.  
9 Juste comme certaines personnes diront ceci à propos de  
10 l'établissement médical, d'accord, mais certaines personnes ne  
11 jurent que par elle. Cela ne devrait rien dire. Cela ne devrait  
12 pas écarter ce que les autres disent. Et on entend beaucoup ça.  
13 On est facilement ignoré. Eh bien, je n'ai pas eu ce problème,  
14 ou quand on parle de racisme, oh mon dieu, c'est comme, comment  
15 oses-tu. Eh bien, c'est très réel, vous savez. C'est ce qui te  
16 touche. C'est pourquoi on reçoit des soins de santé du quart  
17 monde et des anges de la mort. C'est ma conviction.

18 ALANA LEE : Oui.

19 DUNCAN GOULD : Donc --

20 ALANA LEE : Est-ce que votre mère ou votre grand-mère a fréquenté les  
21 pensionnats indiens?

22 DUNCAN GOULD : Je ne le sais même pas. J'essaie de le savoir, si ma --  
23 si je regarde autour de moi, je me dis eh bien, où -- de qui  
24 puis-je le savoir, car nous n'avons jamais eu ces discussions,  
25 et Roy est décédé en 2004 et il n'en a jamais parlé s'il le

1           savait. Mais j'aimerais savoir si ma défunte mère y est allée.  
2           S'il y a un registre, d'accord.

3           ALANA LEE : Mm-hmm. Alors, comment était la vie pour vous, de grandir  
4           sans votre mère? Avez-vous grandi avec votre père alors?

5           DUNCAN GOULD : Non. Mon père était originaire d'Eskasoni et je ne l'ai  
6           jamais rencontré avant l'âge de 20 ans et il est revenu à la  
7           maison simplement pour y mourir. Il avait un cancer. Il a vécu  
8           à Toronto la majeure partie de sa vie, à Toronto et à Boston.  
9           J'ai été élevé par ma grand-mère et mon grand-père. Il est  
10          décédé quand j'avais cinq ans. Ma grand-mère est décédée quand  
11          j'avais 20 ou 21 ans. Elle est décédée en 1979 et j'ai été  
12          élevée par un frère aîné - deux frères aînés et deux oncles.  
13          Trois oncles, vraiment. Et c'est l'histoire. J'ai beaucoup de  
14          questions pour les bonnes personnes, mais j'étais ambivalent en  
15          ce qui concerne où aller après tout cela, puis vous êtes venus  
16          en ville et, bon, c'est peut-être une façon de -- je voulais  
17          aussi que l'histoire soit enregistrée, aussi, car il n'y avait  
18          pas d'autre avenue. Et ce n'est pas quelque chose dont tu  
19          parles - j'ai partagé cela avec seulement deux autres  
20          personnes, une autochtone et une non-Autochtone, parce que  
21          lorsque tu racontes une histoire comme celle-là, et que ça  
22          concerne ta propre communauté et que tu parles de ce que tu  
23          penses être un meurtre, d'accord, les gens te regardent comme -  
24          - ils ne te prennent pas vraiment au sérieux à moins que cela  
25          ne leur arrive.

1 ALANA LEE : Oui.

2 DUNCAN GOULD : Ou en fonction de l'endroit où tu es - de quelle  
3 famille tu viens. Et c'est les choses paroissiales que l'on  
4 trouve dans nos communautés, on vous croit soit parce que vous  
5 êtes connecté, soit vous êtes - vous êtes en marge et vous  
6 n'êtes pas cru, non.

7 ALANA LEE : Mm-hmm.

8 DUNCAN GOULD : Cela se produit.

9 ALANA LEE : Mm-hmm. Absolument.

10 DUNCAN GOULD : Cela fait donc partie de l'abus institutionnel.

11 ALANA LEE : Vous avez donc mentionné que vous aviez beaucoup de  
12 questions et je vois que vous avez des documents devant vous.

13 DUNCAN GOULD : Eh bien, voici ce que mon ami a fait à la bibliothèque.  
14 Elle a fait une chronologie de ce que je faisais, d'accord. Et  
15 ça part plutôt bien, et ça c'est le mien.

16 Elle s'appelle Faye McDougall (phonétique) et c'est tout.

17 Je vous invite à faire une photocopie de cela.

18 ALANA LEE : D'accord.

19 DUNCAN GOULD : Ce sont des articles de journaux.

20 ALANA LEE : D'accord.

21 DUNCAN GOULD : Et ce que j'ai encerclé, ce sont les articles qui sont  
22 pertinents.

23 ALANA LEE : Est-ce que ça va si on veut seulement - on veut juste  
24 tenir -- si vous voulez les tenir et les montrer à la caméra --

25 DUNCAN GOULD : D'accord.

1 ALANA LEE : -- donc, comme vous l'avez expliqué, oui, pour que les  
2 commissaires aient l'occasion de voir de quoi vous parlez.

3 DUNCAN GOULD : D'accord. Ce sont des articles de journaux de 1954 qui  
4 décrivent le cas de ma mère, Virginia Marshall. Voici d'autres  
5 articles également.

6 Celles-ci sont des photocopies qui ont été dénichées par  
7 Catherine Arseneau de l'Institut Beaton. J'avais des copies  
8 originales et il y avait un album photo que j'ai prêté à l'un  
9 de mes frères décédés et ils ont été perdus. Il y avait de  
10 beaucoup plus longs articles. Ils étaient plus en profondeur  
11 puisque c'était lors du procès. Mais dans ces articles, ça  
12 décrit ce qui s'est passé. Et dans le plus grand article -- et  
13 il en existait une copie quelque part --, il est fait mention  
14 de la Loi sur les enquêtes en cas de décès qui a abouti à  
15 l'accusation de meurtre.

16 ALANA LEE : Mm-hmm. Et vous -- vous les avez -- est-ce que vous  
17 l'avez? Oui, juste là.

18 DUNCAN GOULD : Oui, ce sont les photocopies. Ce sont juste - les  
19 photocopies sont des réponses du Service des poursuites pénales  
20 provincial.

21 ALANA LEE : Nous en ferons des copies.

22 DUNCAN GOULD : Oh oui, vous pouvez faire des photocopies. Mes députés  
23 Geoff Regan et Bernard Valcourt, qui était ministre des  
24 Affaires indiennes, me disent que nous n'avons rien, retournez  
25 au bureau régional d'Amherst - et c'est là que les archives de

1           la Nouvelle-Écosse n'ont pas été en mesure de localiser aucun  
2           document, et le voici dans les journaux. Et bien sûr, ils  
3           peuvent trouver des dossiers, vous savez, quand ils le veulent  
4           vraiment, et puis quelqu'un m'a dit que non, nous ne pouvons  
5           pas trouver ces dossiers. Donc, le Ministère de la Justice, la  
6           province de la Nouvelle-Écosse, rien, encore. Le ministère de  
7           la Justice, la Division des services juridiques, le Service des  
8           poursuites pénales, la Loi sur l'accès à l'information et la  
9           protection de la vie privée, où j'ai soumis et obtenu des  
10          réponses de Linda Laskin (phonétique), Crystal McGraw  
11          (phonétique), administratrices, selon lesquelles elles ne  
12          peuvent rien localiser.

13          Ceci est une copie envoyée par le ministre de la Sécurité  
14          publique et de la protection civile à l'honorable Geoff Regan  
15          concernant la correspondance de la Commission des libérations  
16          conditionnelles du Canada parce qu'elle a été déclarée  
17          coupable, n'est-ce pas?

18          ALANA LEE : Mm-hmm.

19          DUNCAN GOULD : La Commission des libérations conditionnelles du Canada  
20          n'a aucun dossier. Ici.

21          ALANA LEE : Ouah.

22          DUNCAN GOULD : La Commission des libérations conditionnelles n'a aucun  
23          dossier.

24          Quelqu'un a les dossiers quelque part, et c'est juste - c'était  
25          l'un des gars avec les archives publiques en Nouvelle-Écosse

1           qui essayait de trouver des informations sur John Marshall,  
2           l'homme que ma défunte mère avait été reconnue coupable d'avoir  
3           tué, et ils ne peuvent pas même vraiment trouver quelque chose  
4           là-dedans. Et voici le - c'est ce que j'ai envoyé au premier  
5           ministre un jour. Je n'ai jamais eu de réponse de sa part. Je  
6           ne faisais que m'occuper de mes affaires - je venais juste de  
7           commencer à travailler pour Community Services (les services  
8           communautaires) à Sydney et l'histoire est apparue sur -  
9           comment s'appelle-t-elle - Viola Desmond et je suis redevenu  
10          intéressé --

11         ALANA LEE : Oui.

12         DUNCAN GOULD : -- c'était en 2010 -- alors j'ai envoyé un courriel au  
13           premier ministre. En voici une autre partie. Ce sont les noms  
14           des enquêteurs et du juge qui - les voici.

15         ALANA LEE : Oui, lisez-le à haute voix.

16         DUNCAN GOULD : «Bonjour, Lois. Voici ce que je peux comprendre des  
17           articles. L'histoire paraît dans l'édition du 21 juin de la  
18           Journée nationale des Autochtones du Cape Breton Post 1954  
19           ainsi que dans le mois d'octobre 1954. Je pense que pour  
20           l'enquête du coroner, il y avait un juge W. L. Hall et un  
21           substitut du procureur de la Couronne McGilvary (phonétique).  
22           Les noms du procureur Donald Finlayson (phonétique), du coroner  
23           A.D. Mugga (phonétique), ainsi que des agents de police George  
24           McNeil et Mickey McDonald figurent également aux côtés du  
25           docteur Art Ormiston (phonétique) et révérend R. J. Laffin

1 (phonétique) ». Je me souviens du père Laffin, il était notre  
2 curé. «De même, le sergent-détective Norman McCaskell  
3 (phonétique), les enquêteurs Jordy Foreman (phonétique),  
4 William McKinley (phonétique) et le juge John F. McDonald  
5 figurent dans le procès pour homicide involontaire qui a rendu  
6 le verdict en cinq minutes».

7 ALANA LEE : Ouah.

8 DUNCAN GOULD : Cinq minutes. Pas étonnant qu'ils l'aient sorti des  
9 journaux et -.

10 ALANA LEE : Mm-hmm.

11 DUNCAN GOULD : Il y avait neuf témoins, dont ma défunte grand-mère,  
12 Mme Mary Ann Gould, et sa voisine Leah Joe (phonétique), et ce  
13 sont les seuls noms de témoins dans le journal. C'est à ce  
14 moment-là que j'ai eu l'article de journal original.

15 ALANA LEE : Mm-hmm.

16 DUNCAN GOULD : Oui. J'ai écrit ça. Et c'est une copie de l'acte de  
17 naissance. Finalement, ils m'ont renvoyé à cette Lorena  
18 Fredette (phonétique) des Archives nationales de l'Atlantique,  
19 et je jure que tout ce qu'elle pouvait faire était de m'envoyer  
20 ces numéros codés et de me demander si l'un d'entre eux avait  
21 un sens pour moi. Et je me suis dit diable, je leur donne  
22 exactement ce que je cherche et ces gens me renvoient du  
23 charabia. Un bon exemple, non.

24 ALANA LEE : Oui.

25 DUNCAN GOULD : Je ne suis pas stupide. Je leur explique très

1                   clairement. Je leur donne des noms, je leur donne des dates et  
2                   elle me revient avec des codes que je suis censé comprendre.

3           ALANA LEE : Hum. Et il me semble que vous ayez fait beaucoup de  
4                   recherches à ce sujet -

5           DUNCAN GOULD : J'ai essayé.

6           ALANA LEE : -- vous-même. Eh bien, c'est considérable et vous  
7                   rencontrez des obstacles presque à chaque étape du processus,  
8                   mais vous en sortez encore plus et les rassemblez. Et cette  
9                   chronologie ici --

10          DUNCAN GOULD : Mon amie, Faye, l'a créé - comme les documents que je  
11                   lui avais donnés, elle a créé cette chronologie de ce que  
12                   j'essaie de faire. Et le dernier - vous le verrez à la toute  
13                   dernière page, elle a communiqué avec une bibliothécaire du  
14                   comté de Cumberland et elle a contacté une personne des  
15                   Affaires indiennes à Amherst, et leur a posé la question, vous  
16                   savez, vous est-il possible de trouver - elle n'a pas eu de  
17                   réponse. Je lui ai dit «Ils ne te le diront jamais. Ils sont  
18                   formés à -- verrouillé dans le coffre-fort.

19          ALANA LEE : Alors vous -- et vous voudriez partager cette information  
20                   avec le commissaire.

21          DUNCAN GOULD : C'est tout ce que j'ai. Ce serait avec grand plaisir  
22                   que - et voici son acte de naissance - je suis désolé - son  
23                   acte de naissance.

24          ALANA LEE : Celui de votre mère, celui de votre défunte mère?

25          DUNCAN GOULD : Oui. Certificat de baptême, désolé.

1            [inintelligible] Quand la seule chose que vous avez est une  
2            bourse que votre défunt oncle lui a achetée au Mexique.  
3            C'est une bourse vraiment chouette. C'est un bébé crocodile sur  
4            un - je veux dire, si vous êtes un passionné des animaux, je  
5            suppose que non, mais ...

6            ALANA LEE : Mm-hmm.

7            DUNCAN GOULD : Je cherche donc des réponses. Je ne sais vraiment plus  
8            où chercher. À mon avis, c'est un exemple parfait d'abus  
9            institutionnel. Je n'ai aucun doute que j'ai été témoin d'un  
10           meurtre, je peux le dire.

11           ALANA LEE : Et c'était le meurtre de votre oncle?

12           DUNCAN GOULD : Mes deux oncles.

13           ALANA LEE : Oncles, oui.

14           DUNCAN GOULD : Et à en juger de ce que je sais de ma grand-mère et de  
15           ma mère, je ne doute pas qu'il y avait des anges de la mort  
16           impliqués dans cela -- dans ce seul hôpital, St Rita. Et si tu  
17           abordes ce sujet avec d'autres, parce que tout le monde pense  
18           que non, c'est juste de la violence, c'est, vous savez, un  
19           signe de la route, vous savez, une tombe anonyme, quelque chose  
20           - non, c'est juste - c'est plus que cela.

21           ALANA LEE : C'est vraiment - si juste - donc à partir de cela, vous -  
22           vous êtes - j'ai vu dans le dossier que vous demandez une  
23           autopsie ou un rapport du coroner, si possible?

24           DUNCAN GOULD : Pour qui?

25           ALANA LEE : Pour votre défunte mère.

1 DUNCAN GOULD : Autopsie? C'est une bonne question. Voici la chose -  
2 ALANA LEE : Ou la --  
3 DUNCAN GOULD : Elle est enterrée -- d'accord, quand vous parlez  
4 d'institutionnel, je ne l'ai pas remarqué, mais je l'ai appris  
5 plus tard, il y a - dans le coin éloigné de St Anthony Daniel,  
6 notre ancienne paroisse - vous apprécierez ça - vous connaissez  
7 cette grande église au coin de la rue?  
8 ALANA LEE : Mm-hmm.  
9 DUNCAN GOULD : Vous pouvez la voir lorsque vous descendez la rue  
10 Alexander, vous tournez pour aller en ville.  
11 C'était notre ancienne paroisse - une paroisse en plus de celle  
12 ici, la petite - c'est ce que vous appelez - pas tout à fait  
13 une église. Donc, St Anthony Daniel a donc ouvert ses portes au  
14 milieu des années 1950. Ma défunte mère a été enterrée là-bas.  
15 Je pensais que seule une poignée de personnes était là,  
16 enterrée là-bas, car il y a tout au fond quelques tombes que  
17 vous pouvez trouver, mais il s'avère qu'il y a un - je les ai  
18 comptées, 69 ou 70 personnes, peut-être plus, enterrés - qui  
19 ont été enterrés là, mais, quel que soit le responsable est  
20 venu et a labouré toutes ces tombes pour faire place aux non-  
21 autochtones et il y a un terrain de baseball. Oui, donc ce  
22 n'est qu'il y a très peu de temps, 10 ans, nous avons organisé  
23 une grande cérémonie là-bas, il y a un grand monument et c'est  
24 alors que j'ai appris pour la première fois combien de  
25 personnes y ont été enterrées - de Membertou, mais quand vous

1           allez là-bas, vous ne remarquerez qu'une demi-douzaine de  
2           personnes environ, mais vous réalisez que le terrain a tout été  
3           labouré.

4           ALANA LEE : Ouah.

5           DUNCAN GOULD : Donc, nous avons ces petites cérémonies, oui, où nous  
6           vous pardonnons et c'est comme ça que je vais bien, en.  
7           C'est l'autre partie du problème. Vous savez, il y a un an, peut-être  
8           deux, la famille de ces - vous entendrez l'histoire, il y avait  
9           cinq personnes d'Eskasoni qui ont traversé le Bras d'Or sur un  
10          bateau pour vendre leurs produits d'artisanat à Big Pond. Avez-  
11          vous entendu l'histoire? Ils ont disparu.

12          ALANA LEE : J'ai entendu cette histoire.

13          DUNCAN GOULD : Je pense que c'était l'année dernière, les membres de  
14          la famille ont une idée de l'endroit où ils sont enterrés. Ils  
15          ont donc organisé une cérémonie et c'était dans le journal et  
16          l'un des membres de la famille a déclaré : «Je peux me  
17          reposer, maintenant. Je sais où elle est». Nous pardonnons  
18          beaucoup. Nous pardonnons trop, non, et parfois nous devons  
19          dire «Bon, peut-être que je ne peux pas la ou le ramener à la  
20          maison, mais je voudrais vraiment savoir ce qui s'est passé.  
21          J'aimerais savoir qui est responsable. Quelqu'un les a tués,  
22          quelqu'un les a assassinés et ils les ont enterrés. Vous savez,  
23          finis dans un tonneau ou enterrés par vous-même. Cela fait  
24          partie du problème. Cela fait partie du problème avec la  
25          police, le bureau du procureur, les autorités. Nous pouvons

1 faire toutes les cérémonies que nous voulons, mais nous allons  
2 quand même souffrir. Nous avons besoin de réponses. Nous avons  
3 besoin que quelqu'un se redresse et dise «Vous savez quoi,  
4 nous en avons assez de ce racisme, et c'est tout». Cela doit  
5 cesser. Imaginez les parents qui envoient leur enfant à Thunder  
6 Bay pour aller à l'école secondaire, est-ce que mon enfant  
7 reviendra à la maison pour Noël, est-ce que mon enfant sera à  
8 la maison. Je fulmine maintenant. Des questions?

9 INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Eh bien, vous avez demandé si -- vous avez  
10 demandé une autopsie de votre mère. Est-ce --

11 DUNCAN GOULD : Mon défunt frère - mon défunt frère, aucune autopsie  
12 n'a été pratiquée. Trop tard pour ma défunte mère, si nous  
13 pouvions retrouver sa tombe, vous savez. Ce n'est pas loin  
14 d'ici. Mon défunt frère, il est toujours enterré.  
15 J'aimerais beaucoup savoir comment il est mort. Et voici la  
16 chose, nous sommes juste toujours ramassés, envoyés au coroner,  
17 ouais, Indien mort, envoyés au salon funéraire.

18 ALANA LEE : Mm-hmm. Y a-t-il autre chose que vous voudriez que les  
19 commissaires sachent?

20 DUNCAN GOULD : Non, c'est à peu près tout. Il a fallu que j'y pense  
21 toute la nuit et ce matin, et j'ai décidé [inintelligible]  
22 fouineur et je n'étais même pas totalement convaincu que  
23 c'était ce que je voulais faire jusqu'à ce que je parle avec  
24 Denise pendant une minute et c'était tout.

25 ALANA LEE : Oui. Nous vous remercions.

1           DUNCAN GOULD : Hum?

2           ALANA LEE : Nous vous remercions. Au nom de l'Enquête, merci pour le  
3                           partage.

4           DUNCAN GOULD : Oh, je tiens à vous remercier pour -- je voulais que ce  
5                           soit enregistré, et si cela met en lumière ce grave problème  
6                           que nous avons au Canada, eh bien, nous avons un problème très  
7                           grave. Et si je peux orienter cela dans une direction qui,  
8                           espérons-le, m'apportera des réponses, car je n'ai aucun doute  
9                           que ma mère était innocente, j'ai aucun doute que mes proches  
10                          ont été assassinés à l'hôpital St Rita, mais certaines gens  
11                          vont vous croire, d'autres non.

12          ALANA LEE : Mm-hmm, oui. En quelque sorte pour terminer, y a-t-il --  
13                          de quelle manière pensez-vous que les choses pourraient  
14                          s'améliorer pour les générations futures?

15          DUNCAN GOULD : Deux policiers ont récemment été accusés du meurtre  
16                          d'une de nos jeunes filles, âgée de 14 ans à Thunder Bay, je  
17                          crois, hein. C'est un début. Nous -- voici une partie du  
18                          problème. Lorsqu'il s'agit de défendre notre terre et de  
19                          défendre notre peuple, ce sont toujours les femmes.  
20                          Aucun des hommes ne le fait et aucun des chefs ne le fait.  
21                          Je n'ai jamais vu un chef se lever, c'est ça. Je n'ai vu aucun  
22                          grand chef se lever. Même en ce qui concerne les pipelines,  
23                          n'est-ce pas, qui y est, les guerriers, vous savez, les  
24                          marginalisés, n'est-ce pas, et les femmes.  
25                          Elles se font attaquer et personne ne dit rien, et il n'y a pas

1 de chef, de chef régional, de chef de communauté, d'accord.  
2 Où est l'indignation? Nous avons combien de meurtres non  
3 résolus de femmes mi'kmaq à Sydney seulement, une femme  
4 retrouvée morte dans une maison incendiée, n'est-ce pas, au  
5 cours des deux dernières années. Femme trouvée flottant dans le  
6 port de Sydney. Au moment de sa mort - c'est ce qui m'a  
7 vraiment abasourdi - le chef adjoint de la police, Dave Wilson,  
8 a dit - c'était écrit dans le journal la raison pour laquelle  
9 ses vêtements étaient retirés était en raison des vagues du  
10 port de Sydney. Si vous regardez l'action des vagues dans le  
11 port de Sydney, n'est-ce pas, c'est ...

12 ALANA LEE : Comment s'appelait-elle?

13 DUNCAN GOULD : Je ne me souviens même pas de son nom. Elle était --  
14 quelqu'un a témoigné qu'elle avait eu une altercation avec des  
15 hommes blancs. La police régionale du Cap-Breton était en  
16 service, non comme des videurs, mais pour la sécurité. Ils en  
17 ont été témoins, c'est ça. Ils ont été témoins de cette  
18 rencontre, de cette altercation. Le lendemain matin, on la  
19 trouve flottant [inintelligible] dit ici, de l'autre côté de  
20 l'Esplanade, vous traversez un stationnement, il y a le  
21 trottoir, vous marchez ici et la police - non, la caserne de  
22 pompiers était ici - vous le verrez sur l'Esplanade. Elle a été  
23 retrouvée derrière le poste de police flottant dans ce port. Je  
24 la connais - je connais son père, et nous avons eu cette  
25 marche l'année dernière ici et je lui parlais et je lui ai dit

1                   «J'espère que tu obtiendras tes réponses».

2           ALANA LEE : Oui. Quand vous avez mentionné qu'ils avaient parlé des  
3                   vagues, il a dit que si vous connaissez les vagues du port,  
4                   parlez-en un peu plus pour les personnes qui ne sont pas d'ici.

5           DUNCAN GOULD : Lors d'un jour sans vent, le port de Sydney est comme  
6                   du verre. Par une journée venteuse comme aujourd'hui peut-être  
7                   un peu agité, n'est-ce pas. Mais l'action des vagues cette  
8                   nuit-là, ce n'était que des ondulations. Il n'y a absolument  
9                   aucune possibilité que l'action des vagues aurait pu enlever  
10                  les vêtements de la jeune femme. D'ailleurs, l'action des  
11                  vagues, je ne sais pas si cela enlève les vêtements.  
12                  Mais quelle que soit l'action des vagues dans le port de  
13                  Sydney, pas assez.

14          ALANA LEE : D'accord.

15          DUNCAN GOULD : Mais Dave Wilson, il était le chef adjoint de la police  
16                  à l'époque, a dit oui, c'est la raison. Une jeune femme trouvée  
17                  dans une maison incendiée, quand j'ai lu cela, je me demandais  
18                  si elle était Ilno (phonétique).

19                  J'habitais à Dartmouth et j'ai ensuite vu dans le journal que  
20                  sa fille avait fait un quelque chose pour célébrer  
21                  l'anniversaire d'un an, juste pour garder la chose en vie,  
22                  n'est-ce pas, et c'est à ce moment-là que j'ai appris qu'elle  
23                  était originaire de Restigouche. Pas d'enquête du commissaire  
24                  aux incendies. Comme, quand une personne meurt, il y a toujours  
25                  ce gros brouhaha (phonétique). Incendie criminel, quel que soit

1                   le cas, d'accord, rien. C'est juste que quiconque vivait avec  
2                   elle n'était pas autochtone, il s'échappe sans conséquence,  
3                   jamais rien--

4           ALANA LEE : Juste pour confirmer, c'est une communauté du Nouveau-  
5                   Brunswick.

6           DUNCAN GOULD : Qu'est-ce que c'est?

7           ALANA LEE : La communauté dont elle était originaire.

8           DUNCAN GOULD : Non. Restigouche -- dans le journal, j'ai appris  
9                   qu'elle était originaire de Restigouche.

10          ALANA LEE : Oui.

11          DUNCAN GOULD : Mais la maison dans laquelle elle a brûlé était dans  
12                   les environs du débarcadère.

13          ALANA LEE : Oui.

14          DUNCAN GOULD : Ici à Sydney. Je crois que c'est sur Lingan Road  
15                   qu'elle a été retrouvée morte dans la maison incendiée, et pour  
16                   lui, il n'y avait aucun problème. Cela arrive un peu trop  
17                   souvent, car ils ne font pas d'autopsie. Sacky Sack  
18                   (phonétique), ma - je viens juste de me souvenir, James Sack  
19                   (phonétique), personne ne le mentionne. Il était de - il était  
20                   le cousin de mon ex-femme. Un gars inoffensif. Il aimait boire.  
21                   Ils l'ont trouvé, vous savez, dans le parc Wentworth.  
22                   Connaissez-vous - il y a ce joli petit parc au centre-ville,  
23                   vous le verrez en retournant vers les hôtels du centre-ville.  
24                   Il s'appelle le parc Wentworth. Vous verrez un pavillon de  
25                   jardin à cet endroit, mais cela ne s'est pas passé là. Ça s'est

1            passé de l'autre côté où il y a une fontaine. Mais il y avait  
2            un grand pavillon de jardin en bois. Quoi qu'il en soit, ils  
3            l'ont trouvé flottant dans l'eau, cet homme qui se promenait  
4            avec son fils. Donc dans le journal, le lendemain, ils ont  
5            montré la scène, les policiers au pavillon de jardin, mais ils  
6            ont montré ce policier avec un gros sourire sur le visage, et  
7            voici la scène où ils récupéraient le corps, d'accord.

8            J'ai donc eu une bonne conversation avec la police -- le chef  
9            de police, Edgar MacLeod. Il est à l'Académie de la police  
10           maritime maintenant. J'ai dit même à ce moment-là qu'ils  
11           n'attraperaient jamais - il avait été battu et jeté dans le  
12           parc Wentworth.

13           Affaire classée, n'est-ce pas. Un autre Indien mort. Mais même  
14           l'insensibilité du photographe, le Post qui a imprimé la photo  
15           le lendemain, c'était comme s'ils s'en amusaient bien. Donc,  
16           c'était destiné à envoyer un message, vous savez, on se fiche  
17           de vous.

18           Donc, je -- je me devais d'arranger cela avec le chef de  
19           police. Je devais me plaindre.

20           INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Quel genre de réponse avez-vous reçue?

21           DUNCAN GOULD : Il s'est excusé. Il était - il était - il m'a rappelé.

22           J'ai suivi un cours avec lui alors je le connaissais. Et il  
23           disait «Je suis désolé, cela n'aurait pas dû arriver, Duncan,  
24           nous n'avions aucun pouvoir là-dessus, c'était le  
25           photographe». Bien sûr, j'ai dû les appeler aussi et leur dire

1                   ce que vous faites. Mais ils ne sont jamais - c'est la  
2                   partialité des rapports, d'accord.

3           ALANA LEE : Alors juste pour clarifier, vos oncles dont vous avez  
4                   parlé, si je pouvais juste obtenir leurs noms et la bonne  
5                   orthographe --

6           DUNCAN GOULD : Je ne pourrais même pas - je ne me souviens plus qui  
7                   était - les jeunes femmes dont je parlais, mais celle qu'ils  
8                   ont trouvée dans le port de Sydney, elle était la fille de  
9                   Gerard Johnson (phonétique) d'Eskasoni.

10          ALANA LEE : D'accord.

11          DUNCAN GOULD : Et vous parlerez probablement - j'espère que vous  
12                   parlerez à un membre de sa famille.

13          INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Eh bien, nous pouvons faire une recherche  
14                   et vérifier.

15          ALANA LEE : Oui. Et vos oncles, seulement la bonne orthographe?

16          DUNCAN GOULD : Frank Gould.

17          ALANA LEE : D'accord.

18          DUNCAN GOULD : Charles Gould. Le nom de ma mère était Virginia  
19                   Marshall et ma grand-mère s'appelait Mary Ann Gould.

20          ALANA LEE : Allez-y?

21          DUNCAN GOULD : Non, j'allais juste dire merci beaucoup. C'est une  
22                   longue journée pour vous autres. J'étais prêt à attendre  
23                   jusqu'à demain quand je suis revenu, mais ils ont dit que vous  
24                   attendiez alors j'ai dit d'accord, allons-y.

25          ALANA LEE : Non, pas besoin de nous remercier. Nous vous remercions.

1           Je veux dire, c'est - c'est pourquoi nous sommes ici et nous  
2           vous remercions de votre récit, d'être venu et d'avoir partagé  
3           ces informations avec les commissaires et l'Enquête. Vous  
4           savez, trop souvent, comme vous le disiez, quelles sont les  
5           formes de violence, quelles sont les formes d'abus et, vous  
6           savez, l'abus institutionnel et la violence --

7           DUNCAN GOULD : Et personne - et personne ne remet en question les  
8           institutions, que ce soit l'église, n'est-ce pas - personne ne  
9           les a interrogées pendant des années - et si ce sont les  
10          prisons ou les hôpitaux psychiatriques, n'est-ce pas. Je veux  
11          dire, une fois, c'était - ils ont envoyé plusieurs de nos gens  
12          dans ce que vous appelez ces hôpitaux pour la tuberculose, mais  
13          ils ne sont pas revenus, comme pour les pensionnats indiens. Et  
14          la tuberculose n'est pas une - vous savez, mais elle semble  
15          avoir été une - seule une affliction indienne qui a permis à  
16          ces hôpitaux spéciaux d'être construits de telle sorte qu'ils  
17          vous y emmenaient, vous savez, tout comme aux pensionnats  
18          indiens. Nous ne pouvons pas les attraper dans un pensionnat  
19          indien, nous allons les attraper dans cet hôpital pour la  
20          tuberculose, d'une manière ou d'une autre.

21          ALANA LEE : Oui. Et il y a juste un point sur lequel je veux revenir,  
22          lorsque vous avez mentionné que votre mère, Virginia,  
23          lorsqu'elle -- quand elle a été condamnée, vous avez mentionné  
24          -- vous avez dit qu'elle était - elle a passé six mois en  
25          prison --

1           DUNCAN GOULD : Six mois.

2           ALANA LEE : -- à la résidence du directeur de la prison?

3           DUNCAN GOULD : À la résidence du directeur de la prison.

4           ALANA LEE : À la résidence du directeur de la prison.

5           DUNCAN GOULD : Elle n'était pas parmi les autres. Elle était à la  
6                       résidence du directeur de la prison, je vais spéculer en tant  
7                       que domestique. C'est une histoire en soi.

8           ALANA LEE : Mm-hmm. Oui, absolument.

9           DUNCAN GOULD : J'ai remarqué que son apparence avait changé depuis et  
10                      avant.

11          ALANA LEE : Parlez-moi un peu plus de ce changement d'apparence.

12          DUNCAN GOULD : Une photo représente une belle femme dynamique et une  
13                      autre photo prise peu après, c'est - quelle que soit la joie  
14                      qu'il y ait eu, elle n'était plus là sur cette photo.

15          ALANA LEE : Mm-hmm.

16          DUNCAN GOULD : Vous pouvez donc voir quel changement avait été  
17                      effectué.

18          ALANA LEE : Oui.

19          DUNCAN GOULD : Oui. Donc, même si tu ne le vis pas directement, hein,  
20                      c'est juste - et c'est ce qui se passe dans nos communautés,  
21                      c'est à quoi tu es exposé des années plus tard, des décennies  
22                      plus tard, des générations plus tard, et rien à voir avec toi,  
23                      non, mais à cause des autres familles impliquées, oui, cela  
24                      t'affecte toujours beaucoup.

25          ALANA LEE : La --

1 DUNCAN GOULD : Pardon?

2 ALANA LEE : Non, allez-y.

3 DUNCAN GOULD : Non, non, je voulais raconter cette histoire avant,  
4 d'accord, je ne savais pas où et je ne savais pas quand je  
5 pourrais la partager, car il y a -- il y avait des gens au  
6 pouvoir ici dans Membertou qui n'apprécierait vraiment pas  
7 cette histoire, mais je m'en fous maintenant. Nous sommes  
8 tellement maltraités, nous disons oh, ça va, vous savez, quand  
9 souvent nous devrions dire tu sais quoi, je dois affirmer ma  
10 voix et mon droit un peu plus ici au lieu de dire, eh bien, ça  
11 va, je te pardonne.

12 ALANA LEE : Absolument.

13 DUNCAN GOULD : Je fulmine. Vous avez d'autres questions? Il n'y a  
14 vraiment pas grand-chose que je puisse offrir. Je voulais juste  
15 que ce foutu récit soit enregistré. Je voulais juste partager  
16 cela avec quelqu'un. Il y a beaucoup plus de questions. Et je  
17 sais qu'il y a des archives quelque part.

18 ALANA LEE : Mm-hmm.

19 DUNCAN GOULD : Personne ne veut les partager.

20 ALANA LEE : Mm-hmm. Absolument.

21 DUNCAN GOULD : S'il y a un processus auquel ce processus peut  
22 m'exposer, alors ce serait - oui, ça en valait la peine.

23 ALANA LEE : Mm-hmm. D'accord. Eh bien, s'il n'y a rien d'autre à  
24 ajouter, nous pouvons --

25 DUNCAN GOULD : À part mon propre témoignage, ce que je viens de dire,

1                   ce que l'administrateur du quai a dit, l'ancien aide-soignant,  
2                   et ce que j'ai vécu moi-même, oui, je vais m'en tenir à ce que  
3                   j'ai dit, tel que Dieu est mon témoin.

4           ALANA LEE : Merci.

5           INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci beaucoup.

6           ALANA LEE : Merci pour le partage.

7           DUNCAN GOULD : Merci beaucoup.

8           ALANA LEE : C'est ---

9           INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Que cherchez-vous?

10          ALANA LEE : L'heure. Il est 18 h 45 et nous allons conclure  
11                   l'entretien d'aujourd'hui, les déclarations.

12          [LA SÉANCE EST SUSPENDUE À 18 H 45]

13

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19

ATTESTATION\*

Je, Cathy McCandless, sténographe officielle dans la province de la Colombie-Britannique, au Canada, atteste par la présente : Qu'il s'agit d'une transcription fidèle et exacte de la procédure, enregistrée sur un appareil d'enregistrement du son, retranscrite au mieux de mes compétences et de mes capacités conformément aux normes en vigueur.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé mon nom à la présente le 18<sup>e</sup> jour d'avril 2018.

---

Cathy McCandless  
Sténographe officielle

\*Cette attestation renvoie à la transcription originale en anglais.